

Deux bûcherons, vers 1865

Francis Back

Numéro 84, hiver 2006

Au seuil de la Révolution tranquille : les années 1950

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7039ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Back, F. (2006). Deux bûcherons, vers 1865. *Cap-aux-Diamants*, (84), 46–46.

Deux bûcherons, vers 1865



Deux bûcherons québécois, vers 1860-1870. Les clichés du XIX^e siècle représentant des membres de la population québécoise en vêtements de travail sont rares, d'où l'intérêt de ce document visuel. Un de nos lecteurs d'origine trifluvienne reconnaîtra-t-il sur ce cliché l'un de ses ancêtres? Si c'est le cas, je l'invite à nous en faire part. (Cliché et collection : Museum of the Fur Trade, Nebraska).

Les photographies du XIX^e siècle représentant des Québécois qui portent des vêtements de tous les jours avec des ceintures fléchées sont rarissimes. Voilà pourquoi nous attirons l'attention de nos lecteurs sur ce témoignage photographique conservé dans un musée américain.

De la fourrure à la pitoune

Dans les années 1830, les barons de la fourrure notent qu'il est de plus en plus difficile de recruter des Québécois comme voyageurs pour les Pays-d'en-Haut. Après avoir travaillé pendant des générations comme canoteurs, les jeunes québécois se tournent dorénavant vers l'industrie du bois tout en conservant le vocabulaire et les traditions de leurs ancêtres coureurs des bois. Dans son livre *Mémoires intimes*, Louis Fréchette (1839-1908) témoigne de ce transfert des traditions. Par exemple, si

les coureurs des bois tenaient à arborer une belle ceinture fléchée, Louis Fréchette nous révèle que les «cageux» aimaient également porter «une ceinture fléchée de dix pouces de large».

Mettre une image en contexte

La photographie que nous étudions est un ferrotipe obtenu par un procédé qui consiste à transférer l'image sur une plaque métallique. Cette technique sera principalement utilisée entre les années 1860 et 1900. Cette photo a été acquise dans la région de Trois-Rivières, région qui connaît un boom économique à partir de 1825 grâce à l'industrie du bois. Malgré des cheveux soigneusement gominés, ces deux hommes posent devant l'objectif en vêtements de travail. Nous pouvons facilement imaginer qu'après un hiver passé dans un chantier, et un passage chez le barbier, ces deux bûcherons, payés en poche, se sont fait «tirer le portrait». En prenant comme repères les coiffures et la coupe des vêtements, nous présumons que cette photographie a été prise entre les années 1860 et 1870.

L'homme à gauche

Le fait que ce bûcheron pose familièrement la main sur l'épaule de son compagnon semble suggérer un lien familial ou amical entre ces deux individus.

Ce «cageux» porte une chemise dont le petit col montant est fermé par deux boutons. Sur cette chemise, une bande d'étoffe apparaît du côté gauche, ce qui suggère l'existence d'un gilet ou d'une «crémone» (foulard).

Ce bûcheron est aussi vêtu d'une veste à double croisure, garnie de deux rangées de quatre boutons. Ce vêtement semble être ce que les documents du temps appellent une «bougrine» et que les lexicographes du XIX^e siècle ont bien du mal à définir. Ainsi, en 1894, Sylva Clapin dit de la bougrine : «Sorte de blouse ou de vareuse d'homme, en usage parmi le peuple, surtout comme vêtement de travail». En 1899, l'écrivain Louis Fréchette n'est pas plus heureux dans sa tentative de définir ce vêtement, car il avoue : «Je ne connais pas à proprement parler la forme exacte d'une bougrine, mais ce n'est cer-

tainement ni un habit, ni une redingote. Est-ce une vareuse? Est-ce un veston? Il me faudrait en voir une pour juger!» Puis, après s'être renseigné, Fréchette revient sur le même sujet et il affirme : «Ce qu'on appelle ici une bougrine n'est pas une blouse, (chose très différente), mais un veston». Nous aurons l'occasion de nous pencher sur les origines de la mystérieuse bougrine dans une future chronique.

Les légères rayures que nous notons sur le pantalon de cet homme indiquent qu'ils sont en «corderoi», c'est-à-dire en velours côtelé. Bien que ce cliché soit assez flou dans la partie du bas, notre homme semble chaussé de «pardessus», qu'un glossaire québécois datant de 1914 définit comme suit : «Haut et ample soulier en feutre avec semelle en caoutchouc qu'on met par-dessus la chaussure pour se garantir du froid et de l'humidité». L'usage de semelles de caoutchouc peut paraître prématuré à cette époque. Pourtant, dès les années 1830, on annonce déjà la vente de bottes, de chaussures et de semelles en caoutchouc dans les journaux du Québec.

L'homme à droite

Le haut du corps de ce bûcheron est couvert par un «quatre-poches», vêtement qui a trouvé cette appellation populaire par la présence de deux poches sur la poitrine et de deux autres à la hauteur de la taille. En 1909, Narcisse-Eutrope Dionne, qui dénonce le relâchement de notre parler, dit du «quat' poches» : «Vêtement extérieur censé être fourni de quatre poches». Dans le cas présent, les poches et les pourtours de ce vêtement sont bordés d'un galon de tissu ou de cuir afin de prévenir l'usure de l'étoffe.

Cet homme est chaussé de «bottes sauvages» à talons et semelles rigides. Cette variante des bottes sauvages, appelée «bottes malouines», semble avoir été populaire sur les chantiers, car l'auteur sir James MacPherson Le Moine, en 1870, évoque la silhouette des bûcherons en parlant de leurs «feutres aux vastes bords [...] et leurs bottes malouines».

Signalons qu'une des premières mentions de l'usage de bottes à semelles cloutées apparaît sous la plume de John Douglas Sutherland, marquis de Lorne, en 1885, alors qu'il remarque sur la rivière Gatineau des draveurs chaussés de «hautes bottes cloutées et tenant à la main de longues perches ferrées dont la pointe est recourbée en forme de crochet». ♦

Francis Back
duba@aei.ca